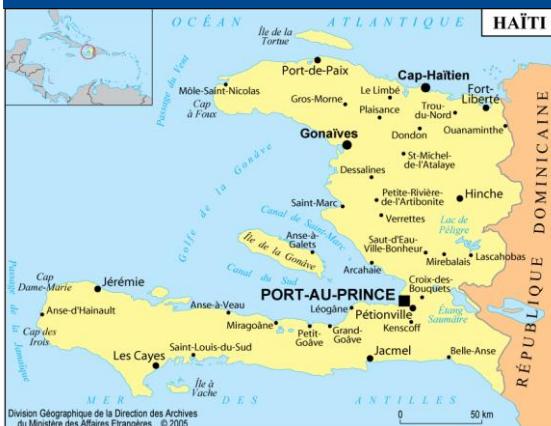


FICHE PAYS

Haïti

CONTEXTE GÉNÉRAL



- **Monnaie** : Gourde (1€ = 156 HTG au 02/02/2026)
- **Population** : 11,9 millions ([Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique](#), 2024)
- **Part de la population rurale** : 40 % ([IOMP](#), 2025)
- **IDH** : 0.554 – 166/193 ([PNUD](#), 2025)
- **Organisation territoriale** : 10 Départements subdivisés en 42 Arrondissements, 146 Communes et 575 Sections communales.
- **Contexte politique** : après plusieurs années d'instabilité politique et de faits de violence, notamment dans la capitale Port-au-Prince, les prochaines élections générales sont prévues pour les 30 août et 6 décembre 2026 en même temps que l'élection présidentielle.

AUTRES DOCUMENTS ET RESSOURCES

- Référentiel Technique National : <https://dinepa.gouv.ht/lereferentieltechnique/>
- Documents les ressources en eau : [Enquête Aquastat](#) (FAO, 2015) [Etat des lieux sur les ressources en eau face au changement climatique](#) (PNUD, 2021)
- Données sur le secteur urgence EAH : <https://response.reliefweb.int/haiti/water-sanitation-hygiene>

LES ENJEUX DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Les ressources en eau

Les ressources en eau sont relativement importantes en Haïti, mais elles peuvent être inégalement réparties. Par ailleurs, la déforestation sur un territoire en grande partie montagneux induit une forte érosion des sols qui résulte en des phénomènes fréquents d'inondation, et en une moindre recharge des aquifères.

Haïti est également un pays fortement vulnérable aux effets du changement climatique : élévation du niveau de la mer, augmentation de la fréquence et de l'intensité des cyclones et périodes de sécheresse accrues.

Enfin, la qualité des ressources en eau tend à se dégrader, avec des pollutions bactériologiques liées au manque d'assainissement, des intrusions d'eau salée liées à une surexploitation des aquifères côtiers, ou des pollutions chimiques dues à l'utilisation de pesticides en agriculture. Il existe peu de laboratoires en Haïti pouvant réaliser des analyses sur la qualité de l'eau.

Taux d'accès en 2024*

Taux d'accès à	Au moins un point d'eau de base**	Au moins un assainissement de base***	Au moins un service d'hygiène de base****
Milieu rural	55%	24%	15%
Milieu urbain	85%	32%	28%
Total	73%	29%	23%

* Taux d'accès de base selon OMS/Unicef, Joint Monitoring Program, 2025

**Point d'eau de base = source d'eau améliorée < 30 min (temps d'attente inclus)

***Assainissement de base = latrine familiale améliorée non partagée

****Disponibilité d'un point de lavage des mains à domicile avec eau et savon

Les faibles taux d'accès à l'assainissement sont en partie responsable des multiples épisodes d'épidémies de choléra qui ont eu lieu dans le pays depuis 2010.

D'un territoire à l'autre il peut y avoir de fortes inégalités en termes d'accès EAH, dues à la situation politique et sécuritaire d'une part, ou lorsqu'il y a des conflits d'usage entre eau potable et irrigation d'autre part.

LE CADRE JURIDIQUE ET SECTORIEL

Cadre juridique

L'organisation du secteur de l'eau potable et de l'assainissement a été réformée par une [Loi Cadre adoptée en 2009](#). Celle-ci a créé la **Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA)**, et a engagé un processus de déconcentration et de décentralisation devant conduire à positionner les municipalités comme autorités organisatrices des services d'eau potable et d'assainissement. Ce processus reste cependant inachevé.

- **Rapports diagnostics sur le secteur EAH :**
 - [Evaluation de la mise en œuvre de la réforme du secteur EAH \(OI Eau, 2016\)](#)
 - [Evaluation de la durabilité financière du secteur EAH \(GRET & IREEDD, 2017\)](#)
 - [Diagnostic EAH et Pauvreté en Haïti \(Banque Mondiale, 2018\)](#)

COOPERATION DANS LE SECTEUR

Coopération bi et multilatérale

- De 2012 à 2026, la coopération espagnole ([AECID](#)) a porté un important [programme d'appui](#) à la réforme sectorielle EAH avec la DINEPA.
- En 2019, la Banque Interaméricaine pour le Développement ([BID](#)) a signé un accord pour la réalisation d'infrastructures EAH dans la région du Grand Nord d'Haïti (révisé en 2025).
- En 2023, la Banque Mondiale a lancé le projet [Eau Potable et Assainissement Rural, Résilient, Durable et Décentralisé](#).

Coopération décentralisée et non gouvernementale française

- **Coopérations décentralisées actives sur l'EAH :** ODE Martinique & Commune de Thiotte ; Département de la Savoie & Commune de Dessalines...
- **ONG françaises actives sur l'EAH :** Acted ; Hamap Humanitaire ; Inter Aide ; Solidarités International...

Cartographie des actions de coopération franco-haïtienne :
<http://www.pseau.org/outils/actions>

CONTACTS

En Haïti :

- **DINEPA :** communication@dinepa.gouv.ht
Site internet : www.dinepa.gouv.ht
- Plateforme Eau Potable et Assainissement (PEPA) du [CLIO](#) (espace d'échanges entre associations en Haïti) : info@cliohaiti.net
- **SCAC de l'Ambassade de France :** contact@ambafrance-ht.org

En France :

- **pS-Eau** : Jérémie Guérin
jeremy.guerin@pseau.org
- **Cités Unies France** : Amandine Casca
a.casca@cites-unies-france.org

Les principaux outils de programmation et de mise en œuvre

La DINEPA s'est récemment dotée d'une [Stratégie pour un accès universel, équitable, durable et à coût abordable à l'eau potable et l'assainissement en Haïti \(2022-2032\)](#), dans le cadre de l'atteinte des objectifs de développement durable. Elle reprend notamment des éléments d'orientation définis dans les précédentes stratégies nationales qui sont révisées périodiquement.

La DINEPA a par ailleurs élaboré les cadres d'intervention suivants :

- Cadre d'orientation de [l'Approche Communautaire pour l'Assainissement Total \(ACAT, 2016\)](#) ;
- Trame de [contrat de délégation de gestion du service public de l'eau potable à un CAEPA](#) en Haïti (2017) ;
- Stratégie nationale pour la [Conservation et Traitement de l'Eau à Domicile \(C-TED, 2018\)](#).

Les ONG intervenant dans le secteur ont l'obligation de signer préalablement [un accord-cadre](#) avec la DINEPA, à renouveler tous les 2 ans.

LES PRINCIPAUX ACTEURS INSTITUTIONNELS

Au niveau national, la **DINEPA**, sous tutelle du **ministère des Travaux Publics, Transports et Communication** assure la planification, le développement, la coordination, le contrôle et la régulation du secteur.

Créé en 2021, l'**Institut National des Ressources Hydriques (INARHY)** sous tutelle du **ministère de l'Environnement** assure la responsabilité de la gestion des ressources hydriques au niveau national, ainsi que de leur protection contre les pollutions.

Le **ministère de la Santé Publique et de la Population** établit les normes sanitaires relatives à l'hygiène publique.

Quatre **Offices Régionaux pour l'Eau Potable et l'Assainissement (OREPA)**, entités déconcentrées de la DINEPA, sont propriétaires des ouvrages et assurent le contrôle et le suivi de leur exploitation.

LES PRINCIPAUX MODES DE GESTION EAU ET ASSAINISSEMENT

En milieu rural et péri-urbain : onze **Unités Rurales Départementales (URD)** sont chargées d'assurer les fonctions des OREPA en milieu rural, apportant en outre un appui aux plus de 500 **Comités d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (CAEPA)**, qui assurent l'exploitation et la maintenance des systèmes EPA en réseau, et aux **Comités de Point d'Eau (CPE)** lorsqu'il s'agit de point d'eau à usage collectif.

En milieu urbain (> 10 000 hab.) : les 29 **Centres techniques d'exploitation (CTE)** sont des entités financièrement autonomes assurant l'exploitation des services. Dès qu'une municipalité en a la capacité, l'exploitation des services EPA doit lui être transférée.

Au niveau de chaque commune, doivent normalement être placés des **Techniciens en EPA communaux (TEPAC)** payés par la DINEPA, qui préparent les communes à exercer leur rôle de maître d'ouvrage : contrôle de la qualité des services EPA, coordination des actions et sensibilisation à l'hygiène.

En pratique, les CTE et les CAEPA ne sont pas encore actifs sur l'assainissement. Des mécanismes d'incitation sont mis en place, tel le microcrédit, pour l'assainissement individuel financé par les usagers. Les services de collecte et de traitement des excréta ont encore besoin de structuration et de renforcement.

